

Paris, le 8 février 2017

Madame Florence Robine
Direction générale de
l'Enseignement Scolaire
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Nos réf. : AT/CNB/BN/5179

Madame la directrice ,

Les remontées des collèges montrent que la réforme du collège entraîne bien la mise en œuvre de nouvelles pratiques professionnelles collectives.

Ces avancées sont d'autant plus positives que des temps de concertation ont permis dans les établissements de :

- préparer les choix de validation des différents domaines du socle entre disciplines,
- s'accorder en conseil pédagogique sur les modalités d'évaluation des compétences,
- décider en conseil d'administration du contenu de la communication aux parents.

Les équipes ont dû commencer l'année sans avoir pu s'approprier le LSUN, les bascules ayant été tardives dans les académies. Cela a provoqué confusions et inquiétudes, d'autant plus vives que les éditeurs des applications tierces ont tardé eux aussi à mettre à jour leurs outils. Le « mode agile » doit être expliqué de façon plus transparente, et s'appliquer aussi à l'appropriation du LSUN par les enseignants.

Pour le Sgen-CFDT, il ne doit y avoir ni frein ni obstacle technologique à l'engagement et l'implication pédagogique des enseignants dans cette réforme.

Nous vous avons déjà interpellée en octobre 2016 à ce sujet, mais la situation reste aujourd'hui inquiétante et source de stress pour les personnels.

Aussi, nous vous demandons à nouveau un rendez-vous pour évoquer, notamment, les points suivants :

- Tous les rectorats ne semblent pas avoir perçu cette situation, laissant les personnels dans le désarroi. La réforme prendra du temps pour être complètement opérationnelle. Cela nécessite que l'institution fasse confiance aux établissements et leur laisse le temps de la construction collective.
- Les équipes qui rencontrent des difficultés doivent pouvoir obtenir un appui concret et rapide notamment pour l'utilisation du LSUN. Pour ces établissements, la priorité doit être d'établir au 3^{ème} trimestre les bilans de fin de cycle. La communication de bilans périodiques aux familles peut, elle, être aménagée pour ne pas alourdir la charge de travail des personnels.
- Outre une formation spécifique nécessaire pour la validation des domaines du socle, les collèges doivent pouvoir bénéficier d'une période de concertation dès le début du troisième trimestre. Ils doivent aussi avoir le temps de s'organiser pour finaliser les bilans de fin de cycle, en particulier de cycle 4.

- En ce qui concerne le LSU dans les écoles, plusieurs améliorations doivent être apportées :
 - permettre l'accès direct de tous les PE y compris les remplaçants au LSUN : donner un code classe non nominatif
 - Ajouter l'accès des élèves d'ULIS au LSU soit par le biais de l'ULIS soit par leur classe d'inclusion
 - Ajouter la signature du directeur et permettre un paramétrage au niveau de l'école

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame la directrice, en l'expression de nos respectueuses salutations.



Alexis Torchet
Secrétaire national



Catherine Nave-Bekhti,
Secrétaire générale du Sgen-CFDT